



Déclaration SNES-SNEsup-FSU CAPA Hors-Classe des certifiés 2014.

En prenant ses fonctions, le nouveau gouvernement s'est inscrit dans la continuité de son prédécesseur en fixant comme priorité la mise en œuvre du pacte de solidarité. Consciente des conséquences qu'il aura sur la Fonction Publique, **la FSU s'oppose fermement à toute baisse des dépenses publiques**, car cette politique repose sur une injustice sociale.

Les politiques salariales menées, actuellement, dans la fonction publique sont désastreuses. Elles entraînent les agents dans une spirale permanente de dévalorisation et de déclassement. Cette année encore, la décision de ne pas revaloriser la rémunération des fonctionnaires, comme c'est le cas depuis 6 ans maintenant, via le gel de la valeur du point d'indice, conduira, à nouveau, inéluctablement, à la dégradation de leur rémunération du fait de la nouvelle perte de pouvoir d'achat. Les enseignants, en particulier, n'ont plus connu de véritable revalorisation depuis plus de 20 ans et, depuis 2000, ils ont perdu plus de 20 % de leur pouvoir d'achat. C'est, n'en doutons pas, un des facteurs explicatifs de la crise de recrutement actuelle car, il ne suffit pas de décréter des recrutements massifs et de se lancer dans une campagne publicitaire pour sortir d'une telle crise.

Les conditions des départs à la retraite sont sources d'inquiétude des personnels sur leur avenir. Malgré tout ce qui est dit, les perspectives de promotion par évolution de carrière restent dérisoires. Cette réalité de la dégradation du pouvoir d'achat est renforcée par des mesures qui apparaissent comme des tentatives d'exiger toujours plus sans contrepartie, avec comme dernier exemple **les dates prévues de la rentrée. Cette dernière mesure prise à l'encontre des personnels est vexatoire**, car s'il s'agissait d'assurer le quota d'heures de cours dû aux élèves, nul doute que le ministre aurait agi sur le levier du remplacement et aurait évité qu'autant de congés ou d'absences justifiées et annoncées ne soient pas compensés.

Les marges de manœuvre sont faibles et ne répondent pas aux besoins de l'ensemble d'une profession, mais ce qui existe doit être utilisé à bon escient. Il faut créer les conditions pour que la Hors classe soit effectivement, et en priorité, une possibilité de promotion pour le plus grand nombre. Les collègues proches du départ à la retraite ne doivent pas injustement et définitivement être pénalisés. **Pour la FSU, le passage à la hors-classe doit être assuré pour tous les enseignants.** Chacun doit pouvoir partir à la retraite en étant à l'indice terminal 783 de la hors-classe.

Nous ne pouvons que nous féliciter du projet de promotion établi par l'administration cette année puisque 80 % des collègues promus sont au 11^{ème} échelon. Cependant, nous constatons qu'il reste 65 collègues nés avant 1955, donc retraits ou proches de la retraite, qui ne sont pas proposés, alors que les collègues des 9^{èmes} et 10^{èmes} échelon proposés sont tous nés après 1960. Pour certains parmi ceux nés avant 1955, c'est donc la dernière possibilité d'être promus. Nous demandons donc la promotion de ces collègues, qui, pour un grand nombre, soit 55, sont bien souvent des ex non-titulaires et ont donc été pénalisés par le reclassement, d'autant plus que seuls 17 d'entre eux ont accédé au choix ou au grand choix à leur échelon.

Les inégalités entre disciplines sont de plus en plus criantes : les taux de promotion en Lettres sont particulièrement inférieurs à ce qu'ils devraient être. Seuls 14 collègues, sur 343 promouvables, sont promus en Lettres Modernes. Comme nous le signalions déjà lors de la CAPA avancement de novembre, l'étude des notes pédagogiques fait apparaître une sous-notation des collègues dans cette discipline.

Cette année, il ne reste plus que 21 établissements (16 collèges et 4 lycées) où aucun collègue n'a d'avis exceptionnel. C'est un progrès que nous notons, mais certains sont dans cette situation depuis plusieurs années et, au nom de l'équité, il ne devrait y en avoir aucun, surtout quand il y a jusqu'à 19 promouvables...

La corrélation entre les appréciations et avis continuent à poser un certain nombre de problèmes que nous signalerons, particulièrement pour des collègues en CLM ou congé, de quelque nature qu'il soit, ou pour les collègues dont l'avis a été modifié entre l'an passé et cette année.

Enfin, nous rappelons notre demande d'un barème prenant en compte le nombre d'années d'ancienneté dans le 11^{ème} échelon. Et nous souhaitons que ce soit l'Ancienneté Générale de Service (AGS) et non l'ancienneté dans le corps qui soit prise en compte.